

## **Objectif 02 - Construire et partager une approche ambitieuse du paysage**

## **Objectif 02 - Construire et partager une approche ambitieuse du paysage**

Le caractère exceptionnel des paysages du coeur du parc national a été consacré au niveau international. Pour autant, ces paysages méritent d’être mieux connus et compris, aussi bien des visiteurs occasionnels de l’île que de la population réunionnaise qui doit être la première garante de leur préservation et de leur valorisation.

L’établissement public du parc national porte ainsi l’ambition de montrer le paysage, d’expliquer sa construction et son évolution permanente, son rôle dans la biodiversité remarquable de l’île, et de mettre en avant les relations entre l’homme et cette nature grandiose. Au-delà de sa dimension pédagogique, cette ambition vise à faire prendre conscience de la portée de l’inscription du Bien sur la liste du Patrimoine mondial, des responsabilités qu’elle implique quant à la protection de ce patrimoine et du rôle que chacun peut et doit jouer en ce sens.

[...]

### **• Mesure 2.2 - Développer et mettre en oeuvre la démarche d’interprétation**

La démarche d’interprétation et de valorisation éco touristique sera l’outil privilégié pour la mise en découverte des territoires et la transmission des messages essentiels liés à l’inscription du Bien. La démarche repose sur les Schémas d’interprétation et de valorisation écotouristique (SIVE), qui définissent les orientations de la découverte des territoires, par grandes unités géographiques, et qui sont ensuite déclinés en plans d’interprétation territorialisés. La charte permettra de renforcer une dynamique initiée depuis plusieurs années par l’ONF, de l’élargir à l’ensemble du territoire (coeur et aire d’adhésion) tout en apportant une cohérence d’ensemble aux initiatives locales.

Les caractéristiques géologiques et hydrogéomorphologiques sont souvent les points de départ de l’interprétation, en tant que lignes directrices du paysage. De plus, la démarche d’interprétation permet de mettre en valeur la dynamique des paysages, avec les phénomènes permanents de construction et de destruction, liés aux risques naturels multiples : volcanisme, effondrements et mouvements de terrain, cyclones, inondations et érosion torrentielle, etc.

En outre, la démarche d’interprétation, notamment par le lien qu’elle effectue entre paysage, biodiversité et occupation humaine, permet de sensibiliser le public à la diversité et à la fragilité des milieux, aux menaces qui peuvent les altérer (incendies, changements climatiques, ...) ainsi qu’aux problématiques de gestion des ressources naturelles (notamment la ressource en eau) et à la nécessaire solidarité écologique qui en découle. Enfin, cette démarche permet au public de mieux comprendre ce qui fait la valeur universelle exceptionnelle du Bien.

### **Rôle de l’établissement public du parc national**

- Poursuivre l’élaboration des SIVE et leur déclinaison en plans d’interprétation

## Objectif 02 - Construire et partager une approche ambitieuse du paysage

- Encourager et coordonner l'aménagement des sites décliné par la démarche d'interprétation et la réalisation des équipements correspondants, veiller à leur cohérence
- Concevoir et réaliser des animations d'interprétation, initier des produits de découverte basés sur l'interprétation
- Concevoir et réaliser des publications d'interprétation (et autres médias)
- [...]

### Rôle des communes

- Participer à l'élaboration des plans d'interprétation
- Favoriser les synergies entre les plans d'interprétation et les projets territoriaux
- [...]
- Participer à la mise en place des actions d'animation, à la diffusion des publications et à l'implication du public
- Participer à la réalisation, puis installer les équipements et aménagements d'interprétation

### Autres acteurs opérationnels

- État (Rectorat, DEAL, DAAF, DAC-OI, DJSCS), ONF, Université
- Région, Département, EPCI, CAUE
- IRT, Offices du tourisme, professionnels du tourisme
- Maître d'ouvrage privés, associations, propriétaires

#### • Mesure 2.3 - Construire et mettre en oeuvre une offre pédagogique et de sensibilisation

L'établissement public du parc national joue un rôle fondamental dans la coordination et la mise en oeuvre d'une offre pédagogique de sensibilisation. Il s'agit de faire prendre conscience au public, et en particulier aux jeunes, futurs citoyens et même futurs décideurs, que chacun doit être attentif à la sauvegarde du paysage en développant des comportements adaptés et responsables. Il est important de faire comprendre aux élèves les interactions existantes entre la protection de l'environnement et les risques encourus par les activités humaines. Les associations de protection de l'environnement doivent être pleinement intégrées dans la démarche. Il en est de même pour les communes qui sont invitées à relayer les actions de l'établissement public du parc national en matière de pédagogie et de sensibilisation.

Comme pour la démarche d'interprétation, les interventions pédagogiques et de sensibilisation mettront en valeur les liens entre paysages, ressources naturelles, biodiversité et culture, l'aspect dynamique des paysages en lien avec les phénomènes naturels, ainsi que les menaces et enjeux qui pèsent sur les paysages et les milieux.

### Rôle de l'établissement public du parc national

# Objectif 02 - Construire et partager une approche ambitieuse du paysage

- Concevoir et réaliser des matériels et interventions pédagogiques, notamment à destination des scolaires.
- Soutenir des projets de classe.
- Conduire des actions de communication adaptées aux différents publics.
- Développer les actions d'implication du public.
- Valoriser le patrimoine dans le cadre des grands rendez-vous nationaux.

## Rôle des communes

- Relayer l'offre pédagogique auprès des établissements scolaires.
- Participer aux actions de communication et d'implication du public.

## Autres acteurs opérationnels

- État (Rectorat, DEAL, DAAF, DJSCS, DAC-OI), ONF
- Région, Département, EPCI
- Associations, Centres de formation professionnelle
- Population
- Médias

Référence ID de l'article : #3542

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-08-07 10:23